

Union suisse pour décriminaliser l'avortement USPDA : émission de télévision

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Union suisse pour décriminaliser l'avortement
USPDA

Emission de télévision

«L'Antenne est à vous»: samedi 9 octobre à 18 h. 10, l'USPDA a présenté des témoignages de femmes ayant avorté avec lucidité, ou dans l'angoisse et la panique. Une mère de 4 enfants, se voit refuser la stérilisation. Une Tessinoise, mère de 5 enfants, renvoyée d'un hôpital vaudois, se fait «trafiquer» par une copine. La jeune mère d'un bébé, à qui son médecin a placé un stérilet, se retrouve enceinte, son médecin accepte d'interrompre sa grossesse sans narcose, de nuit, dans son cabinet... C'est pour protester contre des cas aussi tragiques que l'USPDA se constituait il y a 5 ans: pour soutenir l'initiative populaire demandant que l'avortement ne soit plus puni comme un crime par une loi vieille de trente ans, impuissante à empêcher environ 20 000 avortements dits légaux (avec quelles tricheries) chaque année en Suisse.

L'USPDA, face aux barrages des Chambres (elles refusèrent 4 fois l'initiative pour la solution des délais) a organisé

des sections dans toute la Suisse. En moins de 5 mois, elles récoltèrent plus de 70 000 signatures pour la solution des délais. L'USPDA demande qu'un terme soit mis aux palabres, que la date de la votation soit fixée.

L'USPDA ajoutera dans son émission les interventions de juristes membres de son association, qui soutiennent la tolérance pour l'avortement, qui expliquent que le mal provient de motivations pémées religieuses ou non qui, au lieu de discipliner la sexualité, la condamnent... et ce sont les femmes qui seules sont frappées! Un médecin dira son devoir d'informer, de ne pas juger ni contraindre, de traiter la femme en responsable, libre de choisir ou de refuser sa maternité, afin de créer une famille harmonieuse. Cette émission vous concerne tous. Est-on jamais trop nombreux pour franchir des barrages dont l'hypocrisie n'est pas le moindre...

A propos

Trop souvent encore, deux idées fausses circulent au sujet du «législatif», que beaucoup imaginent totalement cloisonné, rigide, séparé de l'exécutif comme du «judiciaire». Selon la première, les députés aux Chambres fédérales représentent «le peuple»; selon la seconde, ce sont eux qui font les lois. La réalité est assez différente.

Répartition des Conseillers nationaux selon leur profession

Qui sont les membres de notre chambre basse? En 1968, leur répartition par profession était la suivante:

Membres à plein temps des exécutifs cantonaux ou communaux	20%
Fonctionnaires, permanents des partis	1,5%
Avocats, avoués	15%
Professions indépendantes	8,5%
Employés, ouvriers	3%
Fonctionnaires cantonaux et communaux	8,5%
Autres professions libérales	5,5%
Journalistes	8%
Fonctionnaires des associations	12%
Directeurs et employés supérieurs	9,5%
Agriculteurs	5,5%

Outre l'absence des femmes, qui n'avaient pas le droit de vote à l'époque, il faut relever la proportion infime des ouvriers et employés qui siègent à Berne: 3%. La raison de cette sous-représentation est d'abord d'ordre

Qui sont nos députés aux Chambres fédérales? Font-ils vraiment les lois?

matériel: ces catégories socio-professionnelles ne disposent pas du temps payé nécessaire à l'exercice d'une fonction politique; elle tient aussi à des questions psychologiques: trop souvent employés et ouvriers croient n'avoir ni les connaissances ni le prestige qui leur permettraient de tenir tête à leurs adversaires; trop souvent d'ailleurs, ils ont raison. Donc, si tout citoyen nait soldat, il est évident que chacun n'a pas dans sa besace un mandat de conseiller national. Les sièges ne sont pas pour autant laissés vacants, et sont occupés par de nombreux membres des professions libérales, qui sont, eux, surreprésentés à la Chambre basse. Soulignons encore le nombre important de Conseillers nationaux qui occupent un poste à plein temps dans les exécutifs cantonaux et communaux: 20%. De là à dire qu'il existe dans notre pays une «classe politique» il n'y a évidemment qu'un tout petit pas à franchir. Enfin, les groupes d'intérêts privés sont également bien assis au Parlement puisque leurs représentants occupent 12 sièges sur 100; si l'on ajoute à cela le rôle que ces groupes jouent, de différentes autres manières, dans le processus d'élaboration des lois, on constate que le poids de l'économie en particulier sur les décisions politiques n'est pas négligeable.

Couleur politique

On peut, bien sûr, choisir un autre critère que celui du statut socio-économique pour caractériser nos représentants; celui de l'appartenance politique, par exemple. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à cet égard que ce n'est qu'en 1919 que l'adoption de la propor-

tionnelle pour les élections au Conseil national a mis fin à la longue prépondérance du parti radical, détenteur d'abord unique puis majoritaire des magistratures fédérales après l'adoption de la Constitution. Aujourd'hui encore d'ailleurs, le scrutin majoritaire utilisé dans la plupart des cantons ainsi que la représentation uniforme accordée à chacun d'eux font du Conseil des Etats une véritable chambre de notables, aux couleurs bien précises.

Un peuple de mâles (malgré les quelques corrections apportées par les élections de 1971), de privilégiés, de professionnels de la politique, voilà en gros et dans la pratique le peuple que représente la majorité de nos députés à Berne.

(à suivre)

Claire Masnata-Rubattel

Tessin: Baisse des naissances et droit de la famille

Bellinzona, 28. - (ATS) Si la régression des mariages se poursuit au Tessin au rythme actuel, on se retrouvera sous peu avec une moyenne de 2500 naissances annuelles, le minimum enregistré entre 1955-1960. A cette époque, la population était d'environ 185 000 personnes, contre 268 000 aujourd'hui. Le Bureau cantonal de statistique arrive à cette conclusion dans son commentaire sur le rapport du mois de juillet 1976. Il précise que, parmi les nombreuses raisons qui prévalent dans cette situation, la tendance au concubinage.

L'ensemble des députés du Grand Conseil tessinois a fait valoir dans le cadre de la révision du droit de la famille que la cumulation des rentes imposables des époux (cumulation qui figurera encore dans la nouvelle loi) porte atteinte à l'institution qu'est le mariage, favorise le concubinage des jeunes, représente une punition pour la femme mariée qui travaille et enfin est contraire à l'esprit d'égalité entre l'homme et la femme qui inspire le nouveau droit de la famille.

dossiers contacts



Photo Y. Racheter.

N° 1

(145)

Septembre 1976
22^e année

Avortement

Oui à la solution des délais

Dans leur premier numéro, Dossiers Contacts (Rédaction à Lausanne - case 2134) s'attaquent au problème si longuement débattu de l'avortement.

Titre: Oui à la solution des délais.

Textes: Pourquoi l'initiative en faveur de la solution du délai? de Simone Hauert. Le point de vue du médecin praticien, du Dr A. Forel, etc.

Une publication à suivre.

Un autre visage

On parle beaucoup du rôle de la femme... Je crains qu'on ne le confonde trop souvent avec la fonction, ou, plutôt, que la fonction ne l'étouffe. Le latin médiéval nous éclairera sur le sens véritable du rôle, *rotulus*. Il signifie: parchemin roulé, ce qui sous-entend le contenant d'un texte secret. C'est exprimer l'essentielle de la femme. Nuit, Lune, Terre, Eau, voici ses symboles. Elle est réceptive, intuitive, intelligence médiatrice, ses voix sont mystérieuses. Son rôle, ou «parchemin roulé» qu'elle doit dérouler et lire (car encore faut-il qu'elle prenne conscience), est d'humaniser l'humanité, d'affiner sa sensibilité. Sans la mise en pratique de ce rôle, pas de rayonnement, donc pas de fonction véritable non plus.

La femme, répétons-le, incarne la force réceptive, transformatrice du cosmos. Ce qu'elle reçoit, elle le redonne multiplié, métamorphosé. Elle est connaissance immédiate; l'homme, force active, est raison raisonnée. Deux éléments complémentaires d'un même principe initial, mais jamais l'un plus que l'autre. Les plateaux de la balance cosmique sont d'une stricte égalité. Pas d'inférieur ni de supérieur dans l'univers, seulement des différences. En s'arrogeant le droit de dominer, l'homme retire à la femme son droit légitime d'être, et ceci étant il faisait dévier, tout en la retardant, l'évolution humaine. Imaginons un monde qui, pendant des siècles, des millénaires fut, non pas unijambiste, c'eût été moins grave, mais univoque, sans réciprocité, amputé de la moitié de son intelligence. C'est notre monde. Et nous nous demandons d'où peut bien provenir le déséquilibre dont il est victime!

La femme commence à se libérer, soit, en apparence du moins. Le premier pas vraiment effectif de sa libération se fera quand elle aura pris conscience de son rôle: redonner à ce monde d'acier visage humain, un cœur disponible à la vie. Pierrette Micheloud

Nous avons lu pour vous

Et du côté des hommes?

Dans son dernier livre*, Catherine Valabrégué analyse les réactions masculines face à la libération de la femme.

TOUJOURS DES RÉSISTANCES AU CHANGEMENT!

Les premiers témoignages sont bien ennuyeux; on dirait que l'année de la femme n'a pas eu lieu, que les modèles traditionnels seuls existent: combien d'hommes redoutent encore une mise en question de leurs rôles ancestraux de conquérant maître et pourvoyeur de fonds!

LES OPPRIMÉS DU MLF

D'autres, par contre, ont quitté leur belle assurance: vivre avec une militante féministe, ce n'est pas toujours drôle! Même si l'expression fait sourire, on peut parler d'«oppression masculine», car, dans leur rage de libération, certaines féministes inversent tout simplement les rôles au point de culpabiliser leurs partenaires voués dès lors aux tâches ménagères: qu'ils rachètent leurs péchés!

L'HOMME NOUVEAU NAÎTRA DU FÉMINISME

Mais l'accent de l'ouvrage est ailleurs. Les mouvements de libération de la femme contribuent aussi à la libération de l'homme.

En groupe, les femmes prennent conscience de leur force, elles apprennent à rejeter les carcans dans lesquels la société les a étouffées. Pour faire face aux critiques de leurs épouses engagées dans des mouvements de libération, les hommes sont obligés de se grouper eux aussi et de s'engager dans une analyse de leur identité d'homme: ils prennent alors conscience de la contrainte que font peser sur eux les mythes de la réussite professionnelle, de la compétitivité, de l'homme fort. Alors que les femmes apprennent à écouter l'aspect combatif, entreprenant de leur être, eux, les hommes, s'entraînent à des dialogues plus vrais où ils se laissent

aller à leur tendresse, à leur besoin de pleurer, trop souvent refoulé par l'éducation.

Les femmes demandent l'interchangeabilité des rôles et non plus la complémentarité. C'est en développant leur émotivité, leur capacité de soigner les enfants et leurs dons domestiques que les hommes parviendront à un partage à tous les niveaux.

Ch. Mathys-Reymond

*Eux, les hommes.

Editions Stock 2, 1976.

MÉDECINE AU FÉMININ

du Dr Bernard SEGUY
(Maloine Editeur - Paris)

Guide pratique de gynécologie, ce livre apporte des réponses à la plupart des questions médicales que se posent au cours d'une vie de femme. Il donne quelques notions anatomiques indispensables, décrit avec précision et dans un langage accessible et simple les organes génitaux de la femme, ainsi que leur fonctionnement normal; toutes les anomalies sont également décrites ainsi que les maladies possibles; cet ouvrage comprend aussi des conseils d'hygiène intime pour la femme et l'homme, une description minutieuse et très utile d'une consultation gynécologique qui dédramatise cet examen souvent péniblement supporté et qui donne à celle qui la lit des indications sur ce qu'elle ne doit pas manquer de demander à son médecin, même s'il est peu bavard et pressé. Un excellent chapitre sur les causes de la frigidité, qui sont beaucoup plus d'ordre socio-culturel que physique. Et je suis loin d'énumérer tous les chapitres de ce livre utile et bien fait, rassurant et clair. Le même auteur avait publié un guide de la conception et un guide de la future accouchée.

S.Ch.

EUX LES HOMMES

de Catherine VALABRÈGUÉ
(Editions Pierrot SA)

J'ouvre le livre au hasard, quel temps après l'avoir lu avec beaucoup

d'intérêt et je lis cette phrase: «Les hommes se moquent des défilés de féministes. Quand on ricane, c'est que l'on n'a pas d'arguments, c'est le signal de la défaite.» C'est un homme qui dit cela.

Catherine Valabrégué a été interrogée des hommes de tous les milieux, de tous les métiers, sur ce qu'ils pensent de la femme, de l'année de la femme, de la libération de la femme... Ils ont tous répondu avec franchise, les uns très antiféministes (qui reconnaissent pourtant la valeur d'une Simone Veil), les autres très profondément féministes. A travers ces témoignages, se révèle une sorte de crise d'identité des hommes, crise nécessaire pour retrouver une vraie humanité.

S.Ch

Des poètes récompensés

La Société des Poètes & Artistes de France, section suisse, communique le palmarès 1976 du Concours des Poètes Suisses de Langue Française. Le PRIX-EDITION est attribué ex aequo à Messieurs le Pasteur Emile BRES, Genève; Noël CORDONIER, Montana/VS; Jacques DARBEL-LAY, La Foully/VS; Madame Isabelle de GILL, Genève; Châu-Ai PHAM, Genève; Madame Suzanne SANTSCHE-ROTH, Porrentruy et Pierre-Georges TAMINI, Reirach/BL. Une édition collective réunira les poèmes sélectionnés de ces sept lauréats. Madame Cécile TAYANA, Stion/VS obtient un diplôme d'honneur pour son oeuvre suggestive: «Maïatos-cav».

Président du jury: Monsieur Luc YUAGNAT, poète et peintre, Genève, de la Société des Gens de Lettres, Paris.

Jurés: Madame Etienne CHALUT-BACHOFEN, Anières/GE, Prix de la Société Genevoise des Ecrivains, Madame Liliane BETANT, Genève, déléguée de l'Académie des Sciences de Rome